

COMMUNIQUÉ

de la Confédération des Maisons de Jeunes
et de la Culture de France (CMJCF)

Osons le partenariat et la co-construction des politiques publiques afin de créer des passerelles d'humanité !

*Les candidats aux prochaines élections municipales auront à relever des enjeux
majeurs pour redonner confiance et perspectives aux citoyens !*

La réponse aux défis démocratiques passe par la reconquête républicaine de tous les territoires

Notre société est en profonde mutation. Comme trop souvent, face aux incertitudes et aux peurs, les réponses sont les mêmes : le repli sur soi, le rejet de l'autre, le retour des frontières, là où il faudrait inventer des passerelles. Cela se traduit par des formes d'intolérances généralisées, de montée des discours de haine et peut aller jusqu'à des atteintes à l'intégrité de la République.

Dans le même temps, nous observons une mise en tension entre une défiance des citoyens à l'égard des institutions, « des politiques », de « ceux d'en haut » comme les nomment certains participants de nos forums régionaux de la jeunesse - ET - une aspiration grandissante à d'autres formes « d'exercice du pouvoir », de pratiques citoyennes collectives et des aspirations démocratiques pour une société plus solidaire et plus juste.

Si le dialogue direct entre l'élu et le citoyen est bien évidemment nécessaire et de fait légitime, l'élu a aussi besoin d'espace de médiation, de débats, de lieux où s'expriment les attentes et les désaccords.

Les élus ont besoin de partenaires issus de la société civile, de corps intermédiaires.

C'est dans ce contexte que, le 25 février 2020, le Président de la République réunissait quelques grandes associations d'éducation populaire pour nous inviter à prendre notre part dans la reconquête républicaine des territoires. Nous étions présents à cette rencontre lors de laquelle nous avons exprimé notre point de vue :

- Le « séparatisme » ne peut se résumer au radicalisme islamiste. Nous observons des formes plurielles de radicalité religieuses et/ou politiques. Il prospère là où il y a du vide et là où les difficultés sociales sont les plus accrues.
- Ces réalités ne concernent pas que les Quartiers Prioritaires de la Ville mais d'autres territoires et la ruralité n'est pas épargnée.
- Partenaires des collectivités territoriales, les MJC^o, porteuses d'un projet d'éducation populaire, sont des espaces de possibles et de liberté où se fabrique le « faire ensemble », où naissent des initiatives citoyennes et les processus d'émancipation. Avec d'autres acteurs de l'éducation populaire, elles constituent des lieux de pédagogie de l'action où se vivent les valeurs de la République, les principes de laïcité. Elles créent des situations d'apprentissage qui invitent à toutes les formes d'engagement. Les MJC suscitent, facilitent et structurent la participation des habitants dans la démocratie locale.

Alors, pour autant que nous en ayons les moyens, les collectivités territoriales et l'Etat nous trouveront toujours à leurs côtés pour promouvoir les valeurs de la République et la laïcité mais aussi pour lutter contre les radicalités. Nous nous associerons donc à la proposition d'un grand pacte républicain entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations et nous intensifierons dans ce cadre les actions que nous avons déjà engagées :



100.000
collégiens et lycéens

rencontrés dans le cadre de notre exposition interactive nationale « **Savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine** ». La prolongation de cette campagne par la création d'un outil d'animation destinée aux 3-11 ans « **Moi et les autres** ».

www.cmjcfnonalahaine.com

Déploiement dans 5 régions du « Bazar - stimuli culturels et artistiques » permettant de développer les pratiques culturelles en amateur, dans les MJC mais aussi hors les murs et avec tous les publics.

www.bazar-cmjcf.fr



La MJC désigne - comme un terme générique - des associations socioculturelles qui partagent les mêmes vocations, positionnements et valeurs sous forme d'organisations différentes : Maison Pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, Centre d'Animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.

À propos du contrôle des associations !

Le Chef de l'Etat veut en renforcer les contrôles et les sanctions systématiques pour faire respecter les valeurs républicaines et nous savons que c'est souvent une attente des élus de proximité.

Nous resterons d'une grande vigilance sur le respect de la liberté associative. L'arsenal administratif et juridique existe. Il est difficile de restaurer la confiance en adressant des signaux de méfiance. Cela pourrait par ailleurs renforcer le développement d'associations de fait soutenu par des moyens financiers non contrôlés.

Les MJC se positionnent comme partenaires des collectivités et non comme opérateurs d'une politique locale

Les commandes publiques en expansion ces dernières années (ex. DSP, Marchés) concourent à appauvrir la capacité d'innovation de nos projets et la mobilisation de nos bénévoles. De plus, elles favorisent les mises en concurrence au détriment du développement des coopérations. Il convient donc de privilégier les relations conventionnelles pluriannuelles comme outil de partenariat inscrit dans la durée.

7 bonnes raisons de soutenir et développer les MJC

1

Des acteurs associatifs capables de développer des espaces de **démocratie locale** et citoyenne en favorisant le débat, la participation, la délibération.

2

Une capacité du réseau à **mobiliser et à former les bénévoles** et à **professionnaliser** les équipes, et par ailleurs, une **fonction employeur régionale** permettant de venir en **appui à l'emploi associatif local**.

3

Une **approche globale et transversale des politiques de la jeunesse** – avec une organisation s'appuyant sur une longue expérience où les jeunes sont considérés comme ressources et non comme problèmes.

4

Une offre culturelle, une ouverture aux pratiques amateurs, des loisirs accessibles à tous qui contribuent à **l'attractivité d'un territoire**.

5

Un partenaire reconnu et engagé dans la mise en œuvre de plans permettant de développer les **complémentarités et continuités éducatives** (CTG, PEDT, Plan Mercredi...).

6

Une pratique ancrée dans la **diversité des territoires**, de la **co-construction avec tous les acteurs** parties prenantes d'un projet et un réseau structuré en régions, agissant au niveau local, en proximité, en prise directe avec les habitants et en capacité de prendre en compte leurs enjeux, leurs problématiques, leurs attentes.

7

Une vie associative qui veille à la nécessaire articulation entre le **fonctionnement démocratique**, le sens, les valeurs du projet d'éducation populaire et **l'efficacité organisationnelle**, une **gestion rigoureuse** et contrôlée et un **accompagnement** aux structures locales fédérées dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets.

La CMJCF en chiffres



750

MJC et associations
affiliées par les fédérations régionales
(dont 50 % en milieu rural)

3.500 000

personnes touchées
par les actions
et manifestations

développées par les associations affiliées



400 000

adhérents



30 000

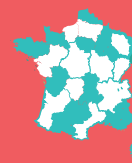
bénévoles

participant à l'administration
et à l'animation des associations

15 000

personnes salariées

soit 7 300 équivalents temps plein



11
fédérations régionales

Auvergne-Rhône-Alpes • Bretagne •
Centre-Val de Loire • Grand Est Alsace •
Grand Est Champagne Ardenne •
Hauts-de-France • Île-de-France •
Normandie • Occitanie Méditerranée •
Occitanie Pyrénées •
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Contact
Daniel Frédout
directeur général
dfredout@cmjcf.fr
06 38 49 38 48

www cmjcf.fr